



FGTB

**ENSEMBLE POUR
LA JUSTICE SOCIALE**

MEMORANDUM 2019 DE LA FGTB

**ENSEMBLE POUR
LA JUSTICE SOCIALE**

FGTB



« Un petit format pour de grandes idées »

Mémoire 2019 de la FGTB

FGTB

AVANT-PROPOS

Ces mots résonnent en nos cœurs comme une évidence. Il s'agit du projet pour les années à venir que la FGTB entend porter : redéfinir nos conventions sociales. La définition de ce nouveau contrat social devra impérativement être au cœur du travail politique pour les mois et années à venir. Le prochain Gouvernement devra ainsi s'atteler à réduire, voire éradiquer les inégalités. Il devra tourner le dos définitivement aux vieilles recettes que sont l'austérité, la régression sociale ou encore la relance de l'économie par l'octroi de cadeaux aux entreprises. Il devra aussi veiller à rétablir l'équilibre social. La casse sociale organisée par le monde patronal et le Gouvernement MR/N-VA a conduit à un accroissement sans précédent des inégalités, pire, de la pauvreté, dans notre pays !

La FGTB appelle donc à la mise en oeuvre d'une grande réforme sociale veillant à apporter le progrès social pour la majorité des citoyens et non une infime minorité.

Cette transformation sociale devra s'articuler autour de différentes réformes nécessaires.

La FGTB propose 5 chantiers que nous jugeons prioritaires et qui devront guider l'action politique ainsi que la vie économique et sociale pour les 5 prochaines années. Le présent mémorandum est composé de 5 chapitres :

- Ensemble pour un pouvoir d'achat retrouvé
- Ensemble pour la justice fiscale
- Ensemble pour des emplois de qualité dans une économie durable
- Ensemble pour nos libertés syndicales
- Ensemble pour une sécurité sociale forte

Ensemble, avec vous, militants, délégués, permanents, CAMARADES, nous souhaitons nous battre POUR LA JUSTICE SOCIALE. Ensemble, on peut faire changer les choses ! Ensemble, on est plus forts !

Robert VERTENUEIL



Miranda ULENS



FGTB

ENSEMBLE POUR

CHAPITRE

1

**UN POUVOIR D'ACHAT
RETROUVÉ**



NOS PRIORITÉS :

Une réforme de la loi salariale afin que l'évolution des salaires suive à nouveau l'augmentation de la productivité.

Un salaire minimum de **14€/h** ou **2.300€/mois**

Pension minimum à **1.500€**



POUR UN PLAN D'URGENCE SOCIALE

La FGTB recommande au prochain Gouvernement et représentants politiques la mise en place d'un **PLAN D'URGENCE SOCIALE**.

Après des années passées marquées par le recul du pouvoir d'achat de la majorité des belges, la FGTB attend du prochain gouvernement qu'il mette en œuvre un plan d'urgence social. Ce plan d'urgence social devra conduire à un pouvoir d'achat retrouvé pour l'ensemble des citoyens.

Pour la FGTB, ce plan d'urgence social devra s'articuler autour de 8 domaines d'actions prioritaires à mettre en œuvre au cours de la prochaine mandature.

- L'augmentation du salaire minimum à 14€/h ou 2.300€/mois
- La Garantie d'une évolution positive et juste de la rémunération des travailleurs tout au long de la vie
- Un salaire des jeunes qui permet de démarrer dans la vie et qui n'est pas discriminant
- Une pension qui permet de finir sa vie dignement
- Des allocations sociales minimales au-dessus du seuil de pauvreté
- L'égalité entre travailleurs
- Des services publics renforcés, accessibles et de qualité
- La Justice fiscale

ENSEMBLE POUR UN SALAIRE MINIMUM DE 14€/HEURE OU 2.300€/MOIS

Le salaire minimum légal n'a progressé que de **3,5 % en 20 ans** sans compter l'indexation.

SALAIRE MINIMUM **+3,5%**
EN 20 ANS ↗

Aujourd'hui, en Belgique, le salaire minimum légal n'est que de 9,84 € brut de l'heure, soit 1.562 € brut par mois pour un salarié vivant seul et travaillant à temps plein. Ce montant est clairement insuffisant pour faire face au coût de la vie et aux dépenses quotidiennes. La FGTB souhaite la revalorisation du salaire minimum à 14€/heure ou 2.300€/mois. Cette augmentation permettra :

- de lutter contre la précarité et les inégalités sociales
- d'augmenter le salaire actuel de près de 15 % des travailleuses et travailleurs à temps plein et à une large majorité des travailleuses et travailleurs à temps partiel
- plus de salaire, c'est plus de moyens pour la Sécurité sociale et les services publics
- de réduire les inégalités... aussi l'inégalité salariale entre homme et femme. On retrouve les salaires les plus bas dans des secteurs caractérisés par une forte présence de travailleuse. La détermination du salaire minimum à 14€/heure permettra de réduire l'écart salarial homme/femme

Au niveau européen

Nous attendons du prochain gouvernement et élus européens qu'ils mettent en place un cadre contraignant pour les États membres en vue de l'instauration d'un salaire minimum dans chacun d'entre eux correspondant à 60% du salaire médian de l'État membre.

A close-up photograph of several hands holding white puzzle pieces together. The puzzle pieces are interlocking and form a row. The background is blurred, showing what appears to be a person in a light blue shirt.

ENSEMBLE POUR DES SALAIRES JUSTES

-2%

Le saut d'index décidé par le gouvernement MR/N-Va aura fait 8,7 millions de victimes qui auront perdu **2%** de pouvoir d'achat À VIE ! La perte de pouvoir d'achat sur l'ensemble de la carrière des travailleurs est énorme et se chiffrera en milliers d'euros.

Ensemble pour des salaires justes

Nous demandons donc au prochain Gouvernement de NE RIEN FAIRE ! Et oui, la formation des salaires et l'évolution positive des salaires des travailleurs sont du ressort exclusif des interlocuteurs sociaux. La FGTB invite donc le prochain gouvernement à laisser la possibilité aux interlocuteurs sociaux (patrons et syndicats) de négocier librement les augmentations et la détermination des niveaux de rémunération. En outre, la FGTB prévient et met en garde l'ensemble du monde politique. Le vol est un crime et n'est pas tolérable. La FGTB refusera qu'un cent supplémentaire soit pris dans la poche des travailleurs au travers de mesures socialement injustes et inacceptables.

La FGTB plaide pour :

- garantir l'indexation automatique des salaires pour la sauvegarde du pouvoir d'achat
- le maintien de l'évolution du salaire en fonction de l'ancienneté (barémisation)
- un Observatoire des prix qui protège le consommateur et contrôle efficacement les prix
- la réduction de la tension salariale dans les entreprises et organisations publiques

Au niveau européen

Le prochain gouvernement et les nouveaux élus européens devront tout mettre en œuvre pour que l'Union européenne mette fin à la promotion des politiques de modération salariale.



”

NATHAN, 24 ANS

« Je viens de finir mes études en bio technologies. Un secteur d'avenir donc et m'a vendu comme en pénurie. Pourtant cela fait 1 an que je ne trouve pas d'emploi. Sans aucun revenu, hormis des petits boulots à gauche et à droite,

99 5904

5904 jeunes sont dans la même situation que Nathan. Ces jeunes qui viennent de quitter l'école et qui n'ont pas encore travaillé ont tout simplement été « oubliés » par le politique depuis leur exclusion injuste du chômage. Sans revenu correct permettant de démarrer dans la vie ni réelle perspective de progrès et d'évolution.

Sous ce Gouvernement, d'autres décisions ciblant les jeunes ont été prises. Malheureusement, le dénominateur commun de ces décisions est une perte du pouvoir d'achat des jeunes travailleurs.

 **ENSEMBLE POUR
ASSURER UN REVENU DÉCENT
AUX JEUNES** 



La FGTB invite le prochain gouvernement à mettre en place les réformes suivantes :

- Suppression de l'exclusion des jeunes du chômage
- Suppression des starter jobs
- Une garantie jeune générale



ENSEMBLE POUR DES PENSIONS DÉCENTES

Actuellement, les pensionnés belges apparaissent comme « les parents pauvres de l'Europe » avec des pensions parmi les plus basses d'Europe et un Eatt qui dépense moins que ces voisins pour les pensions.

Pour la FGTB, la pension minimum doit permettre de se loger, de se nourrir, de se soigner ! Une pension légale décente est un droit !

Pour la FGTB, il est effectivement impératif de revoir nos systèmes de pension. Cette réforme des pensions doit permettre aux pensionnés d'aujourd'hui et de demain de satisfaire aux besoins les plus élémentaires. Elle doit surtout permettre de vieillir de manière sereine et digne. Pour la FGTB, une pension légale forte n'est pas un « must », mais un droit fondamental !

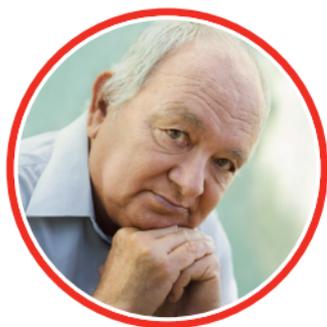
La FGTB invite donc le prochain gouvernement à adopter les mesures suivantes :

- Une pension minimum à **1.500€ net**
- Une pension correspondant à **75%** du salaire moyen du travailleur



1.500€ NET
PENSION MINIMUM !

**ENSEMBLE POUR
DES PENSIONS DÉCENTES**



EDDY, 67 ANS

« Et moi qui espérais pouvoir profiter d'une pension bien méritée après une carrière pleine dans le secteur du métal, je suis condamné à compter les euros cent pour boucler la fin du mois, et encore, quand je parviens à le boucler. Vous trouvez ça normal vous ? »

1.615 euros, le montant d'une « pension décente » pour les Belges !



ENSEMBLE POUR DES ALLOCATIONS SOCIALES MINIMALES 10% SUPÉRIEURES AU SEUIL DE PAUVRETÉ

90% des allocations sociales minimales sont aujourd'hui inférieures au seuil de pauvreté.

Aujourd'hui, les personnes les plus précarisées et fragiles de notre société bénéficient d'allocations sociales. Toutefois, la grande majorité des allocations sociales minimales sont inférieures au seuil de pauvreté. Le filet social que constituent les allocations sociales minimales ne permet donc plus à la majorité des personnes fragilisées de sortir la tête de l'eau et les maintient en situation de pauvreté.

L'éradication pure et simple de la pauvreté doit être un objectif prioritaire du/des prochain(s) gouvernement(s). Une première étape sur le chemin de l'éradication de la pauvreté consistera dès la prochaine législature à relever le niveau de l'ensemble des allocations sociales minimales au-dessus du seuil de pauvreté.

La FGTB attend du prochain Gouvernement fédéral qu'il rehausse les allocations sociales minimales de **10 %** au-dessus du seuil de pauvreté.



ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ

À travail égal, salaire égal

L'égalité est au cœur du projet que défend et promeut la FGTB. Toutefois, le monde du travail contemporain est marqué par de profondes discriminations. Cette injustice entre les travailleurs conduit à tirer l'ensemble des travailleurs vers le bas. En effet, les seules personnes sortant gagnantes de la discrimination sont les employeurs, qui dans bon nombre de cas, n'hésitent pas à utiliser les failles des législations existantes pour contourner leurs obligations. Parfois même, ces derniers exploitent à la vue de tous des travailleurs et travailleuses provenant des 4 coins de l'Europe voire du monde. Pour la FGTB, ces injustices sociales doivent immédiatement cesser. La FGTB attend du prochain gouvernement qu'il prenne des mesures fortes, contraignantes et assorties de réelles sanctions en cas de fraude ou d'abus.

ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES/FEMMES

Même si l'écart salarial entre les hommes et femmes a, heureusement diminué ces dernières années. On constate que ces quatre dernières années, il stagne. 20%. C'est le niveau incroyablement élevé de l'écart salarial qui subsiste entre les hommes et les femmes.

Au cours de la prochaine législature, la FGTB recommande d'adopter les mesures suivantes :

- Favoriser les mesures d'incitation positive pour l'égalité hommes/femmes dans les entreprises
- Révision de la Loi de 2012 prévoyant des sanctions et un renversement de la charge de la preuve (modèle islandais)
- Une approche gendermainstreaming pour l'ensemble des lois
- Élargir l'offre publique des structures sociales
- Adapter le congé de naissance
- Stimuler l'emploi à temps plein
- Introduire des quotas dans les comités directeurs des entreprises publiques et sociétés cotées en bourse

 **20% DEPUIS 4 ANS**





Le combat contre l'exploitation des travailleurs a toujours été au cœur du combat syndical et politique mené par la FGTB. L'intégration dans un marché unique européen incomplet sur le plan de la convergence sociale a mené à des failles et inadéquations entre les législations et les normes sociales, environnementales ou éthiques. Dans de nombreux secteurs, des employeurs véreux, faute de mesures et de sanctions adaptées, n'hésitent pas à profiter sans vergogne de ses failles afin d'exploiter les travailleurs venus des 4 coins de l'Europe et du monde pour augmenter leurs profits.

La FGTB plaide pour l'adoption d'une véritable loi anti-dumping social comprenant :

- Des mesures visant à encadrer et rendre transparente la sous-traitance
- Obligation d'un enregistrement officiel sur les chantiers
- Des mesures visant à lutter contre les « entreprises boîtes aux lettres »
- Des mesures visant à lutter contre les constructions économiques frauduleuses
- Des mesures visant à lutter contre les faux indépendants
- De véritables sanctions

Au niveau européen

- La meilleure arme contre le dumping social serait donc que l'Union Européenne tende vers une harmonisation sociale vers le haut.

La FGTB réclame donc que les prochains responsables politiques mettent en œuvre :

- une société européenne plus juste et plus sociale qui garantisse un niveau de protection sociale digne à l'ensemble des citoyens européens.
- La mise en place d'un cadre contraignant pour les États membres en vue de l'instauration d'un salaire minimum dans chacun d'entre eux correspondant à 60% du salaire médian de l'État membre

Pour des marchés publics responsables et socialement justes

- Plus aucun marché ne doit être attribué sur le seul et unique critère du prix.
- Une lutte renforcée contre les prix anormalement bas afin de mieux prévenir, détecter et sanctionner les entreprises frauduleuses
- La mise en place d'un observatoire fédéral des marchés publics
- L'inclusion obligatoire de clauses sociales, environnementales ou éthiques
- L'adoption de labels « entreprise sans dumping »
- La création d'une liste noire des entreprises frauduleuses





ENSEMBLE POUR NOS SERVICES PUBLICS

Les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel dans notre société. C'est pourquoi nous demandons aux futurs gouvernements d'établir un solide plan d'investissement de manière concertée. Car à la FGTB, nous sommes convaincus que des investissements dans les services et dans le personnel nous garantissent des services publics efficaces, abordables et accessibles à tous. La FGTB fait donc un véritable choix de société en défendant un secteur public fort puisque nous croyons qu'il contribue réellement à réduire les inégalités et créer une société émancipatrice pour tous.

La FGTB invite le prochain gouvernement fédéral à faire le choix de services publics forts au profit de tous. La FGTB défend et soutient un plan de renforcement des services publics articulé autour de 4 axes :

- **Axe 1** : Non à la privatisation et à la commercialisation
- **Axe 2** : Statut fort pour la garantie des services aux citoyens
- **Axe 3** : Un plan d'investissements concerté
- **Axe 4** : Garantie de l'accessibilité pour toutes et tous.



5 milliards, le montant annuel des économies à réaliser dans tous les départements de l'État fédéral décrété par le Gouvernement Michel.

FGTB

ENSEMBLE POUR

CHAPITRE

2

LA JUSTICE FISCALE



NOS PRIORITÉS :

- Imposition globale et progressive de l'ensemble des revenus : **1€ = 1€**
- L'introduction d'un impôt sur les plus-values et d'une taxe annuelle sur les grosses fortunes
- L'instauration d'un taux d'imposition minimum pour les sociétés

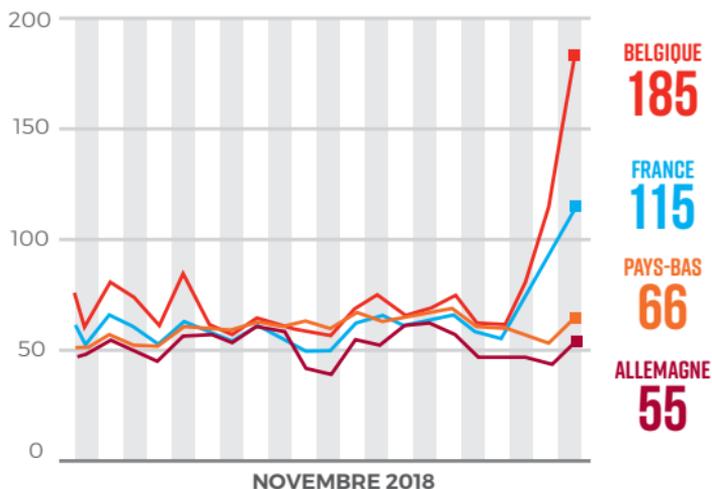


Taux de TVA sur l'énergie qui a été augmenté **de 6 à 21 %** sous le gouvernement Michel

Conséquence :

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

En euros par MWh pour le jour suivant



En Europe, l'électricité coûte plus cher en Belgique que dans les pays voisins.



ENSEMBLE POUR UN ECO-SHIFT

La FGTB plaide pour la mise en place d'une économie ainsi que d'une société bas carbone. Cela devra se faire par une politique d'investissements publics et en partenariat avec le monde du travail au travers d'un dialogue structuré assorti d'objectifs clairs et réalisables. La FGTB attend du prochain gouvernement la mise sur pied d'un PLAN D'URGENCE CLIMATIQUE.

Au niveau de la fiscalité, la FGTB attend donc du prochain gouvernement que le virage fiscal écologique se fasse dans une perspective juste et pondérée. La FGTB plaide pour que les impôts sur la consommation et/ou les taxes environnementales adoptées dans cette perspective soient justes.

- Lors de l'introduction d'une fiscalité plus verte, **le Gouvernement devra impérativement veiller à la progressivité** (quotas gratuits, tarification progressive, etc...) et à l'accès à des alternatives pour tous (système de tiers payants, plan de déplacement d'entreprise, transports en commun, etc...)
- **Les besoins fondamentaux comme l'énergie pour les ménages devront être fournis à un tarif de base soumis à une taxation réduite**
 - À court terme, la FGTB plaide pour l'abaissement de la **TVA sur l'électricité à 6%**
 - À moyen terme, la FGTB appelle au remplacement de la TVA sur l'énergie par une **Taxe carbone**



ENSEMBLE POUR UN SOCIAL SHIFT

0%

0%, c'est le taux d'impôt sur les loyers et sur les plus-values réalisées par les actionnaires. **INACCEPTABLE !**

Aujourd'hui, le système fiscal est marqué par une profonde injustice. Les contribuables aux reins les plus solides (grosses fortunes, gros actionnaires et grandes entreprises) ne paient pas ou trop peu d'impôts alors que les travailleurs qui n'ont pour seule source de revenu que le fruit de leur travail passent à la caisse. En outre, ces contribuables usent et abusent de nombreux subterfuges et de malices pour éviter de participer correctement aux mécanismes de solidarité en s'engouffrant dans les failles légales que le Gouvernement se garde bien de combler. Ceux-là mêmes qui refusent obstinément de contribuer normalement au vivre-ensemble, mais qui dans le même temps bénéficient des outils publics au même titre que l'ensemble des citoyens (crèches, écoles, hôpitaux, politiques de soins de santé, etc...).

La FGTB souhaite que le prochain gouvernement mette en place un social shift. Ce virage fiscal devra aller chercher l'argent là où il est en effectuant un glissement de l'impôt vers les grosses fortunes et le capital de manière juste et proportionnée.

La FGTB exhorte les membres du prochain gouvernement à mettre en œuvre les propositions suivantes :

1. La Globalisation de l'impôt et l'égalité d'imposition « 1€ = 1€ »

...Faites en toute transparence

la FGTB demande au prochain gouvernement de mettre en place un Global tax-on-web. La mise en œuvre concrète de ce '*Global Tax On Web*' doit conduire à l'élaboration d'un registre des revenus et du patrimoine.

2. Un glissement vers l'impôt sur les fortunes et sur le capital via :

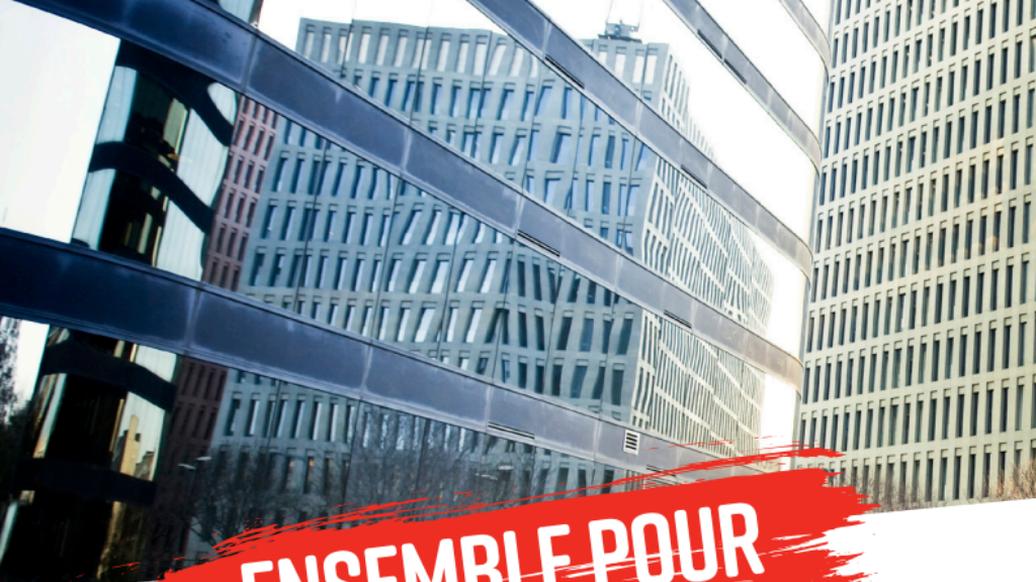
- Taxation des plus-values sur action
- Taxation des revenus locatifs
- Taxe annuelle sur les grosses fortunes
- Taxe sur les transactions financières

3. Un impôt des personnes physiques plus progressif et global

4. Un moratoire sur l'octroi de nouveaux avantages en nature

**5. L'introduction d'une cotisation sociale généralisée
au profit de la Sécurité sociale**

**LA FGTB PLAIDE POUR QUE TOUTE LA TRANSPARENCE SOIT FAITE SUR LES
DIFFÉRENTES SOURCES DE REVENUS**



ENSEMBLE POUR DES IMPÔTS DES SOCIÉTÉS JUSTES

« Les entreprises paient trop d'impôts... » **OU PAS !**

23%

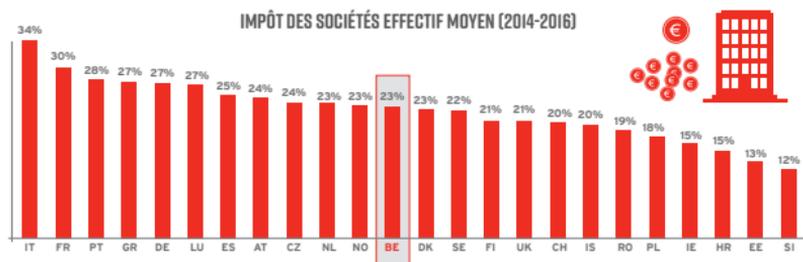
Aujourd'hui, le système fiscal est marqué par une profonde injustice. Les contribuables aux reins les plus solides (grosses fortunes, gros actionnaires et grandes entreprises) ne paient pas ou trop peu d'impôts alors que les travailleurs qui n'ont pour seule source de revenu que le fruit de leur travail, eux passent à la caisse. En outre, ces contribuables usent et abusent de nombreux subterfuges et de malices pour éviter de participer correctement aux mécanismes de solidarité en s'engouffrant dans les failles légales que le Gouvernement se garde bien de combler. Ceux-là mêmes qui refusent obstinément de contribuer normalement au vivre-ensemble, mais qui dans le même temps bénéficient des outils publics au mêmes titres que l'ensemble des citoyens (crèches, écoles, hôpitaux, politiques de soins de santé, etc...).

La FGTB souhaite que le prochain gouvernement mette en place un social shift. Ce virage fiscal devra aller chercher l'argent là où il est en effectuant un glissement de l'impôt vers les grosses fortunes et le capital de manière juste et proportionnée.



À la FGTB nous attendons des futurs responsables politiques qu'ils organisent une réforme de l'impôt des sociétés qui soit juste et dans l'intérêt de tous. Cela passera par :

- Un impôt minimum alternatif
- La fin de la déduction des intérêts notionnels et du taux réduit pour les petites sociétés
- Un impôt minimum européen des sociétés de 25%



Source : Benchmark ING Working Europe, ETUI, 2018



ENSEMBLE ... CONTRE L'ÉVASION ET LA FRAUDE FISCALES

Chaque année, les pays de l'Union européenne perdent près de **1.000 milliards** d'euros. En Belgique, l'État se prive quant à lui d'environ **28 à 36 milliards** par an. Pire, en 2016, ce sont plus de **220 milliards** qui se sont envolés de la Belgique.

Explication



Fraude fiscale = une personne commet une fraude fiscale lorsqu'elle viole une ou plusieurs règles en matière fiscale dans le but de diminuer une charge fiscale. Cette définition repose sur deux éléments. D'une part, il faut une violation des règles fiscales... D'autre part, le contribuable doit avoir l'intention de réduire sa charge fiscale, de violer sciemment les normes en la matière.

Evasion ou optimisation fiscale = lorsqu'une personne exploite, par des moyens légaux, les différentes failles du système fiscal pour limiter autant que possible le montant de l'imposition.



La FGTB attend du prochain Gouvernement qu'il lutte véritablement contre la fraude et l'évasion fiscales. À ce titre, la FGTB réclame l'adoption de **5 mesures fortes** pour en terminer définitivement avec la fraude et l'évasion fiscales.

Mesure 1 :

Doter les services d'inspection des ressources humaines et matérielles nécessaires

Mesure 2 :

Mettre fin aux sociétés de management

Mesure 3 :

Rapport public pays par pays des bénéfices réalisés

Mesure 4 :

Un impôt européen minimum des sociétés et une base commune consolidée

Mesure 5 :

Taxe sur les transactions financières



FGTB

ENSEMBLE POUR

CHAPITRE
3

DES EMPLOIS DE QUALITÉ
DANS UNE ÉCONOMIE DURABLE



NOS PRIORITÉS :

- Une politique d'investissement solide qui repose sur trois axes
 - **Axe 1** : une transition juste vers une économie bas carbone
 - **Axe 2** : Des investissements sociaux
 - **Axe 3** : Des services publics renforcés
- Création d'un cadre législatif permettant la mise en œuvre, au travers de la concertation sociale, de la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et maintien du salaire
- Des emplois de qualité dont les conditions de travail devront être fixées au travers de la concertation sociale
- Des emplois faisables :
 - Un régime de fin de carrière soutenable et humain
 - Le droit aux emplois de fin de carrière dès 55 ans



ENSEMBLE POUR UN NOUVEAU MODELE : L'ÉCONOMIE DURABLE

Plutôt que de pratiquer des politiques d'austérité salariale, il faut au contraire prendre des mesures afin de soutenir notre économie et assurer sa transition vers un autre modèle éco-solidaire. Ce nouveau modèle économique repose sur 4 domaines d'action prioritaires. La FGTB souhaite que le prochain gouvernement tourne définitivement le dos aux vieilles recettes et adopte un nouveau modèle : l'économie durable et éco-solidaire.

A. Pacte d'investissement de transition

La FGTB plaide pour une politique économique visant à favoriser l'investissement social. Une politique que l'on qualifie de « relance par la demande ».

B. Transition (socialement) juste

La FGTB demande l'adoption d'une feuille de route pour une transition juste vers une société bas carbone. Cette feuille de route devra être pourvue d'un plan d'investissement dans les (nouvelles) technologies à faible niveau de carbone, dans la R&D et l'innovation pour soutenir la transformation de nos industries et promouvoir la modernisation des infrastructures représentant 2% du PIB. Elle devra reposer sur la concertation sociale et la participation active des travailleurs.

C. Mobilité douce

La FGTB exige que le prochain gouvernement prenne enfin en main le problème de la mobilité. Le prochain gouvernement devra veiller à favoriser une mobilité douce. Cette politique d'une mobilité douce pour se rendre au travail devra s'articuler autour de 4 principes transversaux.

Principe 1 : Une vision concertée associant les interlocuteurs sociaux

Principe 2 : Des transports publics forts

Principe 3 : Une responsabilisation des employeurs

Principe 4 : La promotion du recours à la mobilité douce

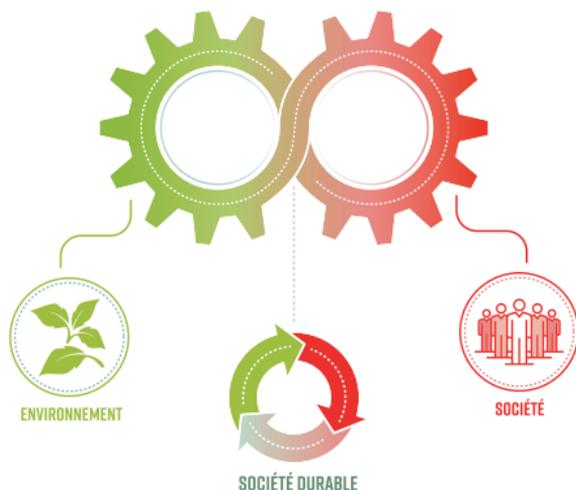
En outre, la FGTB propose l'adoption d'une « prime de mobilité ».

D. L'économie circulaire

Il conviendra d'apporter une attention toute particulière au bon développement de l'économie circulaire qui représente un enjeu en matière environnementale, économique et sociétale.

Au niveau européen et international :

Les traités commerciaux devront obligatoirement prévoir l'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques.





ENSEMBLE POUR LA FIN DE L'AUSTÉRITÉ

Depuis la survenance de la crise économique, un seul mot domine les politiques budgétaires menées par la Belgique et les États membres de l'Union européenne. **A-U-S-T-E-R-I-T-E**

Les conséquences de l'application aveugle et dogmatique de l'austérité, qui consiste à réduire la voilure et les dépenses de l'État, ont mené à des catastrophes sur le plan économique, social et ... budgétaire.

- Ralentissement de l'activité économique
- Recul des droits sociaux
- Budget toujours déficitaire

Pour la FGTB, il est temps d'adopter une politique de rupture. Après 10 années marquées par l'échec de l'austérité, la FGTB plaide pour que le prochain gouvernement adopte une approche budgétaire humaine, socialement juste et économiquement tenable.

À cet égard, la FGTB exige l'adoption des mesures suivantes :

- La fin de l'austérité budgétaire
- La priorité aux investissements, à une politique sociale ainsi qu'à la stimulation de la demande
- 0,7% du PNB (Produit National Brut) consacré à la politique de coopération au développement

Au niveau européen

La FGTB défend et promeut les mesures suivantes :

- La révision des règles en matière de gouvernance économique et des fameuses « *mesures structurelles* » qui ne conduisent qu'à l'effritement des droits sociaux des citoyens
- La révision des règles budgétaires européennes : Les règles budgétaires européennes doivent être revues de sorte à exclure de la norme budgétaire européenne les investissements publics qui stimulent la croissance

ENSEMBLE POUR UNE FORMATION TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE

Aujourd'hui, seuls **34,3 %** des formations sont organisées dans les domaines des nouvelles technologies.

Largement insuffisant pour permettre aux travailleurs d'affronter le virage digital qui s'annonce. En outre, la majorité de ses formations sont organisées au sein des grandes entreprises et à destination d'un personnel déjà mieux formé.

La FGTB souhaite que le Gouvernement prévoie l'adoption des mesures suivantes afin de favoriser une formation accessible tout au long de la carrière des travailleurs :

- L'obligation de 5 jours de formation par an par travailleur
- Valorisation des formations suivies :
 - Congé Education Payé garanti et attractif
 - 1,9% de la masse salariale investie dans la formation





ENSEMBLE POUR UNE EUROPE SOCIALEMENT JUSTE

Protocole de progrès social

La FGTB demande que l'on inscrive à l'agenda politique l'intégration d'un protocole de progrès social dans les traités européens.

Le renforcement des droits sociaux, en ce compris les droits syndicaux, devra être une priorité au niveau européen. À cette fin, il faut conclure un protocole de progrès social qui démontre que les libertés économiques ne sont pas prioritaires.

Un tel protocole doit comprendre :

- Une définition précise des notions de « progrès social » et d' « économie sociale de marché »
- Le progrès social n'est possible que si la croissance économique est combinée avec la justice sociale et à des droits forts pour les travailleurs .
- Une relation correcte entre liberté économique et droits sociaux fondamentaux : en cas de conflit, ce sont les droits sociaux qui priment.

La mise en place d'un réel socle européen des droits sociaux

Ce socle devrait garantir et construire une série de droits essentiels dans une Europe sociale, démocratique et proche de ses citoyens

la FCTB plaide pour l'adoption d'un socle social :

- contraignant
- garantissant la non-régression
- orienté vers le progrès social et la solidarité
- assurant des emplois de qualité, c'est-à-dire garantissant:
 - une protection sociale adéquate
 - l'apprentissage tout au long de la vie,
 - de bonnes conditions de travail dans des lieux de travail sûrs et sains,
 - un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle
 - une représentation syndicale
 - le droit à la négociation collective.





ENSEMBLE POUR DES QUALI'JOBS

La FGTB refuse que des emplois précaires ou bon marché (cf. contrat étudiant) se substituent à l'emploi de qualité. Créer des jobs c'est bien, favoriser des emplois de qualité c'est encore mieux.

En outre, la FGTB souhaite mettre un terme à l'hyperflexibilité imposée aux travailleurs. À force de combats, et de luttes nous avons, il y a presque 100 ans, consacré le principe de la journée de travail de 8 heures.

La FGTB attend du prochain gouvernement qu'il garantisse la création d'emplois de qualité. Pour ce faire, le prochain Gouvernement devra veiller à garantir.

- Une rémunération correcte et juste du travail
- Des conditions de travail correctes qui :
 - Permettent de trouver un équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle
 - Veillent à la santé et la sécurité des travailleurs
 - Permettent de se former tout au long de la vie
 - Permettent de terminer sa carrière dans des conditions faisables
- La fin de la précarisation de l'emploi en privilégiant des contrats à durée indéterminée



La FGTB propose de concilier l'ensemble des impératifs (santé et sécurité au travail, conditions d'emploi, conditions de rémunération, fins de carrière, etc...) à travers la définition d'un **nouveau pacte social**.

Au cœur de ce contrat social, la FGTB propose d'inscrire la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et maintien du salaire.



ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE/ VIE PROFESSIONNELLE

Limitation de la flexibilité qui dans tous les cas doit être négociée

Pour la FGTB, le prochain gouvernement devra garantir que la flexibilité soit limitée et que celle existante soit conditionnée à une meilleure organisation du travail et soit sans impact négatif en matière de santé et sécurité au travail. Toute forme de flexibilité ne peut être et ne pourra jamais être introduite qu'après négociation ainsi qu'avec l'autorisation et le consentement des travailleurs.

Garantie d'un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle via :

- L'instauration d'un droit à la déconnexion
- Le droit à 5 jours d'absence pour s'occuper de ses proches
- L'augmentation des allocations pour les interruptions de carrière
- La facilitation de la conciliation entre la vie familiale et la vie privée au travers de mesures spécifiques :
 - L'octroi d'un congé parental pour les ménages monoparentaux
 - Un droit interprofessionnel au crédit-temps avec motif pour chaque parent prévoyant le relèvement de l'âge maximum à 12 ans pour le crédit-temps avec motif pour prendre soin de ses enfants.
 - Un congé de naissance (anciennement congé de paternité) obligatoire de minimum 20 jours sans perte de revenus, 10 jours étant pris après la naissance et les 10 autres pouvant être pris librement entre 3 mois avant la naissance et 6 mois après
 - Pas de perte de revenus pendant le congé de maternité
 - Des structures d'accueil d'enfants abordables et de qualité.
 - Le renforcement de la protection des travailleuses enceintes



**« J'AIMERAIS POUVOIR COMBINER
TRAVAIL ET VIE DE FAMILLE »**

NARJES 33 ANS





ENSEMBLE POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL CORRECTES

La FGTB refuse que des emplois précaires ou bon marché se substituent à l'emploi de qualité. La FGTB attend du prochain Gouvernement qu'il veuille à élaborer les conditions nécessaires à la création d'emplois de qualité. Dans ce cadre, le prochain Gouvernement devra, avant toute chose, stopper la politique de précarisation des conditions de l'emploi.

- La suppression des « *petits boulots* » exonérés de cotisations sociales
- Statuts de fonctionnaire

La garantie d'un service public fort et de qualité offert aux citoyens et travailleurs passe par un statut des agents publics renforcés. La FGTB appelle le prochain gouvernement à stopper le détricotage du statut des agents de la fonction publique.

- Intérim contrôlé et l'interdiction des contrats journaliers successifs

Les employeurs qui ont exagérément recours à des contrats de travail flexibles doivent être sanctionnés. Les sanctions qui existent pour les abus à la réglementation relative au travail intérimaire doivent être alourdies de façon à avoir un véritable effet dissuasif.

Nous proposons l'interdiction effective des contrats journaliers successifs.

- Les propres travailleurs doivent avoir la priorité

Les travailleurs engagés à temps partiel dans une entreprise doivent avoir le droit d'évoluer vers des emplois vacants avec une durée du travail plus élevée.

- Le déplacement et l'attente = du temps de travail

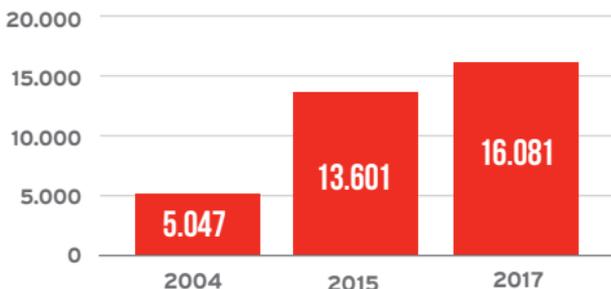
Tout temps de déplacement et temps d'attente en lien avec le travail doit être considéré au maximum comme temps de travail en étant rémunéré en tant que tel

- Poursuivre l'harmonisation ouvrier-employé vers le haut

INTÉRIM : DES CONTRATS JOURNALIERS SUCCESSIFS



Source : ONSS



28.000 cas de burn-out en 2017

D'après les derniers chiffres de l'INAMI, en 2017, 28.000 personnes ont été victimes de burn-out. En outre, **60.000 personnes** ont été déclarées en incapacité de travail pour cause de dépression

La FGTB attend du prochain gouvernement qu'il adopte les mesures suivantes :

- 1) **Burn-out** : La reconnaissance de l'épuisement professionnel (Burn-out) en tant que maladie professionnelle
- 2) L'adaptation de la législation en matière de bien-être au travail afin de renforcer la protection des travailleurs concernant l'exposition aux risques chimiques et physiques :
 - les risques liés aux nanomatériaux
 - les risques liés aux perturbateurs endocriniens
 - Les risques liés aux agents cancérigènes, mutagènes et chimiques potentiellement neurotoxiques : les valeurs limites d'exposition doivent être réduites, il faut mettre à disposition plus de moyens matériels et humains pour le SPF Emploi et le Contrôle du bien-être.
- 3) Mise en place d'un registre centralisé et d'un véritable dossier médical global
- 4) **La santé n'est pas à vendre** : Nous exigeons dès lors que tout soit mis en œuvre pour que les intérêts des patients, citoyens et travailleurs passent avant ceux des multinationales de la santé ou du secteur pharmaceutique.



ENSEMBLE POUR DES EMPLOIS FAISABLES

La possibilité de terminer sa carrière en douceur doit être maintenue et renforcée

La FGTB souhaite la définition d'un cadre clair et définitif permettant aux travailleurs plus âgés de terminer leur carrière dignement et aux jeunes travailleurs de décrocher un emploi de qualité.

Nous exigeons dès lors :

- La possibilité pour l'ensemble des travailleurs d'accéder à des emplois fin de carrière avec indemnités de l'ONEM dès 55 ans
- En matière de prépension (RCC) nous souhaitons des conditions d'âge raisonnables c'est-à-dire :
 - Rabaissement à 58 ans pour la prépension (RCC) des travailleurs comptant une carrière longue ou un travail pénible
 - Rabaissement à 56 ans pour la prépension (RCC) dans le cadre des entreprises en difficulté ou en restructuration

Parallèlement, nous souhaitons que le Gouvernement prévoit **l'obligation de créer des fonds démographiques sectoriels.**

A hand is pointing at a stylized human figure on a network diagram. The diagram consists of a grid of dashed lines with several circular nodes. One node is highlighted with a solid white circle, and a hand is pointing at it. The background is a dark blue gradient.

ENSEMBLE POUR UNE DIGITALISATION SOCIALEMENT CONTRÔLÉE

I. Pour un contrôle social de la robotisation/digitalisation/intelligence artificielle

La FGTB recommande l'adoption des mesures suivantes :

- Utilisation renforcée de la CCT 39 du 13 décembre 1983 afin de garantir que les travailleurs soient correctement informés de l'impact de l'introduction d'une nouvelle technologie au sein de l'entreprise
- Une formation tout au long de la carrière individuelle, performante et obligatoire
- La mise en place d'un cadre légal permettant de négocier les contours d'une réduction collective du temps de travail prévoyant la garantie d'embauches compensatoires et de maintenir le salaire des travailleurs.
- L'introduction d'« *un bilan numérique annuel* » : L'obligation pour l'employeur de fournir annuellement une information spécifique aux organes de concertation sur :
 - L'introduction de la nouvelle technologie au sein de l'entreprise (robots, IA, autres)
 - L'impact sur les résultats financiers
 - Les économies réalisées en salaires et en cotisations qui y sont liées

II. Pour un contrôle social de l'économie de plateforme

Des « particuliers » rendent des services (payants) à d'autres particuliers. En quelques années, ces nouvelles formes de travail ont généré des travailleurs « à la tâche » extrêmement flexible, précaire, dont le statut est plus ou moins confus, dans un cadre légal qui ne l'est pas moins.

Pour contrer cette dérive, la FGTB refuse la possibilité de créer un statut hybride à mi-chemin entre le travailleur salarié et le travailleur indépendant.

La FGTB plaide pour que dans le cadre de la loi du 27 décembre 2006, les différents secteurs, en fonction de leurs réalités, puissent déterminer les critères de la subordination, créer une présomption d'assujettissement à la sécurité sociale et prévoir une exception à l'interdiction de la mise à disposition de personnel limitée à certains secteurs bien précis. Le tout en s'assurant que la solution proposée n'ait pas un impact négatif sur la protection sociale en matière de financement

III. Contrôle sociétal

- La création d'un « *observatoire fédéral de la digitalisation* » : Cet outil fédéral devra associer les représentants politiques, les administrations compétentes et les interlocuteurs sociaux. La mission essentielle consistera en un monitoring de la digitalisation. Chaque année, l'observatoire devra publier un rapport public reprenant les principales tendances de l'impact de la digitalisation sur le monde du travail et les recommandations qui y sont associées.
- Lutte coordonnée contre la fracture numérique



ENSEMBLE POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE SOLIDAIRE ET RESPECTUEUSE DES DROITS DE L'HOMME

0,17%

0,17%, c'est l'effet positif de la migration sur notre PIB. La Banque Nationale a analysé l'impact de l'afflux de migrants réguliers en Belgique en 2015. L'effet de la migration est donc globalement positif pour notre économie. En 5 ans, la Banque Nationale prévoit un effet positif pour l'économie belge des réfugiés arrivés en 2015.

La FGTB attend du prochain gouvernement qu'il adopte une politique migratoire solidaire fondée sur le respect des droits de l'homme. À la peur et au rejet, la FGTB fait le choix de l'accueil et de l'ouverture.

- Les demandeurs d'asile doivent recevoir **un permis de travail** dès que possible et doivent déjà être guidés vers un emploi pendant la procédure de demande.
- **La reconnaissance des compétences des travailleurs migrants** : Les diplômes doivent être reconnus le plus largement et le plus rapidement possible. Les compétences non liées à un diplôme doivent être décelées à travers des tests spécifiques.
- **Une formation adaptée** : La formation doit être adaptée aux compétences des migrants et aux métiers en pénurie sur le marché du travail.
- **L'élaboration de « plans de diversité »** : en concertation avec les interlocuteurs sociaux permettant de lutter plus efficacement contre toutes discriminations
- **L'interdiction de l'enfermement de mineurs**
- **L'octroi d'un permis de séjour pour les travailleurs et travailleuses sans-papiers employés de manière irrégulière** au sein des chaînes de sous-traitance
- Signature de la **convention 143** de l'OIT et de la **convention de l'ONU** du 18 décembre 1990.
- **Application de la « Directive sanction »** : La directive 2009/52/CE appelée directive sanction de l'UE doit être pleinement utilisée en vue d'offrir la possibilité d'octroi d'un titre de séjour pour les travailleurs migrants victimes d'exploitation grave.
- **Application pleine et entière de la directive victime** : La directive 2012/29/UE appelée « *directive victime* » doit être rendue effective par une réelle volonté d'appliquer le droit du travail de manière correcte et non discriminatoire, et en octroyant un titre de séjour temporaire aux victimes d'infractions graves au droit du travail.





MEMORANDUM 2019 DE LA FGTB

FGTB

ENSEMBLE POUR

CHAPITRE

4

LA DÉMOCRATIE SOCIALE



NOS PRIORITÉS :

- La défense du droit de grève
- La priorité à la concertation sociale dans les domaines concernant l'emploi et la protection sociale
- Le renforcement de la protection des représentants des travailleurs et des délégués syndicaux

Pour la FGTB, la démocratie sociale repose sur trois piliers fondamentaux que le prochain gouvernement devra garantir et renforcer

- **1^{er} pilier** : Une concertation sociale forte
- **2^{ème} pilier** : Les libertés syndicales
- **3^{ème} pilier** : Le droit des travailleurs à l'information et à la consultation



1^{ER}

PREMIER PILIER : UNE CONCERTATION SOCIALE FORTE

1. Priorité à la concertation sociale

Priorité à la concertation sociale pour tout ce qui impacte le travail et la protection sociale. Les projets de loi et les Arrêtés royaux dans ces matières doivent obligatoirement être envoyés pour avis au CNT (ou au CCE).

2. Un modèle qui reste le modèle !

Nous continuons à considérer le modèle pyramidal belge de concertation sociale comme le modèle de concertation sociale le plus adéquat.

Les niveaux interprofessionnels (fédéraux et régionaux) et sectoriels demeurent toujours les plus importants pour garantir la solidarité dans et entre les secteurs, ainsi qu'entre les différents travailleurs.

Nous nous opposerons à toute tentative d'affaiblir ces niveaux en déplaçant le point de gravité des négociations vers le niveau des entreprises. Et certainement quand il s'agit de tentatives pour contourner la concertation sociale par une concertation directe entre employeurs et travailleurs.

La concertation sociale fait partie de l'autonomie des interlocuteurs sociaux. Il n'appartient pas au gouvernement d'intervenir de manière unilatérale. Il est par exemple hors de question qu'un gouvernement impose un délai impossible à respecter pour la conclusion et le dépôt d'une CCT.

3. Des structures de concertation sociale forte

Dans chaque organe paritaire, au moins un tiers des représentants doit appartenir au sexe opposé, de manière à évoluer vers une représentation totalement équilibrée au niveau du genre.

4. Médiateurs sociaux suffisants

Au niveau européen :

- Dialogue social européen renforcé
- Implication des travailleurs dans l'élaboration des règlements et directives les concernant



2^{ÈME}

DEUXIÈME PILIER LES LIBERTÉS SYNDICALES

Le climat « *anti-syndical* » imposé par la droite et les employeurs conduit aussi à la détérioration du climat social au sein des entreprises. Les représentants des travailleurs faisant l'objet d'un mépris ou tout bonnement jetés de leurs entreprises contre quelques billets.

Les attaques de plus en plus récurrentes et virulentes, particulièrement sous ce gouvernement, des partis de droite ou des organisations patronales envers nos libertés syndicales et envers l'action de la FGTB sont inacceptables.

Service minimum, non-respect des fruits de la concertation sociale, projets de limitation du droit de grève ou encore volonté de doter les syndicats d'une personnalité juridique afin de pouvoir diminuer leur capacité de réaction sont autant de projets antidémocratiques et liberticides portés par nos opposants. En quelques années, ils voudraient effacer les droits des travailleurs acquis après des dizaines et des dizaines d'années de lutte.

À cause de son indépendance et de sa détermination à protéger les travailleurs, la FCTB est d'ailleurs la cible favorite de ces groupuscules de droite et de leurs projets rétrogrades.

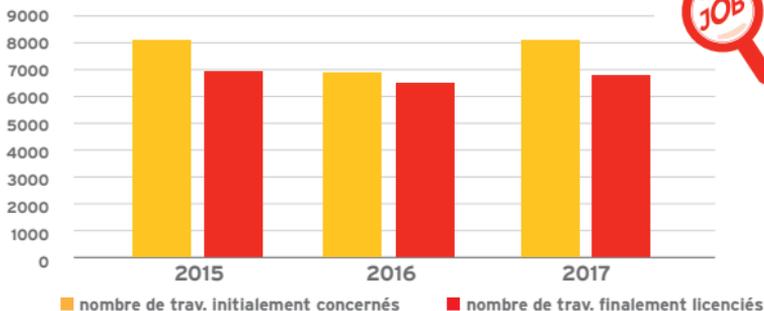
La FCTB exige que le prochain Gouvernement respecte l'exercice des libertés syndicales.

- Le respect du droit de grève
- Une meilleure protection pour tous nos délégués en cas de licenciement.
- **La démocratie n'est pas monnayable !** Les représentants des travailleurs qui sont licenciés abusivement devraient disposer d'un droit effectif de réintégration
- **L'exercice des droits fondamentaux ne peut pas être un crime !** Les actions syndicales doivent être explicitement exclues du champ d'application de la législation antiterrorisme, des sanctions administratives communales et de l'ensemble du Code pénal
- **Syndicalistes, pas criminels !** Les astreintes et autres formes d'interventions judiciaires n'ont pas leur place dans un conflit collectif de travail. Les procédures unilatérales, sans possibilité pour le syndicat de formuler ses propres arguments, sont indignes d'un état de droit et devraient être interdites

3^{ÈME}

TROISIÈME PILIER LE DROIT D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DES TRAVAILLEURS

LA CONCERTATION SOCIALE TENTE DE CONTRER LES LICENCIEMENTS SECS



Source : SPF Emploi, 2018

Les travailleurs doivent être informés et consultés. La FGTB souhaite que le prochain gouvernement garantisse et améliore ce droit. Les réformes suivantes devront impérativement être adoptées au cours de la prochaine législature :

- Veiller à la représentation de tous les travailleurs en luttant contre le déficit démocratique qui existe dans les PME
- La mise en place d'un organe commun pour les entreprises économiquement fort dépendantes :
 - Condamner les abus : toute violation de la législation en matière d'information et de consultation doit être sanctionnée de manière effective. Toute forme de pression exercée sur les travailleurs pour qu'ils ne présentent pas leur candidature pour les élections sociales doit être rendue punissable
 - Révision forte et ambitieuse de la loi Renault

Au niveau européen 

Amélioration des Comités d'entreprises européens

La FGTB propose 4 pistes d'améliorations :

- Chaque représentant doit avoir le droit de s'exprimer dans sa propre langue et recevoir tous les documents dans cette langue
- Il faut s'attaquer à l'abus des clauses de confidentialité
- Les représentants nationaux doivent avoir la possibilité d'organiser des réunions préparatoires au niveau national pendant leurs heures de travail. Chaque représentant doit avoir accès aux différents sites de l'entreprise
- Les représentants doivent, si nécessaire, pouvoir faire appel aux experts externes et ils doivent toujours recevoir toute information utile au moment opportun (si possible ventilée selon le genre)

FGTB

ENSEMBLE POUR

CHAPITRE

5

**UN NOUVEAU PACTE
SOCIAL**



ENSEMBLE POUR UNE ASSURANCE SOCIALE RENOUVELÉE

La Sécurité sociale repose sur la solidarité la plus large possible. Pour plus d'efficacité, elle doit rester du ressort de l'État fédéral et ne pas être morcelée en entités régionales.

Elle doit rester une assurance sociale générale qui garantit une protection suffisante et qui assure le maintien d'un certain niveau de vie acquis.

La sécurité sociale doit aussi évoluer. À maints égards, elle doit faire mieux. Ce qui implique que son financement doit être élargi et pérennisé.

La FGTB exige que le prochain Gouvernement veille à élargir la couverture de la sécurité sociale. La sécurité sociale de demain devrait prévoir les éléments suivants :

- la hausse de toutes les allocations sociales jusqu'à 10% au-dessus du seuil de pauvreté
- l'augmentation des revenus minima et des revenus relevant de l'aide sociale (hors du système d'assurance sociale propre à la sécu : revenu d'intégration sociale, GRAPA) jusqu'au seuil de pauvreté
- la garantie de l'enveloppe bien-être à 100 %
- l'évolution du taux de calcul des allocations sociales vers 75% du salaire moyen gagné
- la mise en œuvre progressive de l'individualisation des allocations, à commencer par un alignement du statut de cohabitant sur celui de personne isolée



ENSEMBLE POUR RENDRE LA SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Pour ce faire il faut :

1. rétablir à 3 % minimum la norme de croissance du budget des soins de santé de manière à mieux coller aux besoins de la population et à l'évolution technologique dans ce secteur
2. rendre les soins de santé de première ligne plus accessibles via un remboursement à 100% et via le système du tiers payant, à commencer par les enfants de moins de 18 ans
3. octroyer automatiquement une intervention majorée aux familles vulnérables

4. élargir l'intervention du maximum à facturer (MàF), c'est-à-dire le plafond des dépenses de santé à charge des patients
5. rendre les prix des médicaments abordables et adaptés aux besoins de santé de la population
6. solidariser les suppléments d'honoraires dans les hôpitaux
7. miser sur la prévention, notamment par le biais de la responsabilisation des employeurs et le renforcement de l'inspection sociale
8. répondre aux besoins non satisfaits (soins de santé mentale de première ligne, prothèses dentaires, corrections oculaires ; prothèses auditives)

Améliorer les indemnités de maladie

L'accès aux soins de santé est une chose, les revenus de remplacement en cas d'incapacité de travail en sont une autre. Sur ce plan-là aussi, il faut revenir sur certaines mesures restrictives et améliorer le système :

1. en ramenant à 6 mois le stage prolongé à 12 mois par le gouvernement Michel
2. en améliorant la politique de réintégration des malades de longue durée, notamment :
 - a. en relevant la période couverte par le salaire garanti à 2 mois (prévention)
 - b. en garantissant un droit individuel à un travail adapté ou à une réintégration à un autre poste de travail, ainsi qu'à une reprise progressive du travail avec une indemnité correcte
 - c. en garantissant une indemnité de préavis en cas de force majeure médicale au lieu d'un C4 sans indemnité ni préavis si la réintégration s'avère impossible
 - d. en garantissant au travailleur remplacé le retour à son poste de travail après la maladie
 - e. en assurant un salaire garanti pendant les périodes de travail adapté et pour les travailleurs reconnus comme étant dans un état de santé particulier ou fluctuant
 - f. en obligeant les entreprises à établir un cadastre (nombre de malades, types de maladies, durée de l'absence, dimension, genre...)



ENSEMBLE POUR PRENDRE SA PENSION À UN ÂGE RAISONNABLE

Améliorer nos pensions, c'est aussi permettre à ceux qui n'en peuvent plus de partir plus tôt à la retraite.

Les travailleurs exerçant un métier pénible ont une espérance de vie qui se raccourcit proportionnellement à la pénibilité du métier.. Il faut rétablir l'équité en leur faveur pour leur permettre de profiter de la retraite autant d'années que ceux ayant exercé un métier léger.

Il faut donc :

1. ramener l'âge légal de la pension de retraite à 65 ans
2. rétablir l'accès à la pension anticipée à 62 ans après 40 ans de carrière
3. reconnaître et prendre en considération la pénibilité du travail (organisation du travail, contraintes physiques, risque de sécurité élevé et charge psychosociale)
4. ouvrir un droit à la pension anticipée pour travail pénible à 60 ans après 35 ans de travail pénible ou après 40 ans de carrière, dont 20 ans de travail pénible

ENSEMBLE POUR ASSURER LE FINANCEMENT CORRECT DE LA SÉCU

La sécurité sociale ne peut pas vivre au jour le jour et voir son financement fluctuer en fonction des changements de direction politique. Son financement doit être stable.

La FGTB exige que le prochain Gouvernement veille à un financement stable et pérenne de la sécurité sociale. À cet égard, nous privilégions l'adoption des réformes suivantes :

- révision de la loi sur le financement de la Sécu afin de bétonner le financement alternatif et assurer la dotation d'équilibre à long terme.
- renforcement du système de cotisations à la Sécu via :
 1. le prélèvement de cotisations sur tous les avantages extralégaux
 2. une révision des réductions de cotisations existantes affectées à la politique d'emploi en les liant davantage à la création d'emplois supplémentaires, par exemple dans le cadre de la réduction du temps de travail
 3. la révision de la loi de '96 de sauvegarde de la compétitivité empêchant la progression des salaires donc des cotisations sociales
 4. une cotisation patronale supplémentaire de 1% pour le financement des pensions
- Introduction d'une cotisation sociale généralisée
- Détermination de nouvelles sources de financement de la sécu via :
 1. la suppression de l'avantage fiscal 3e pilier et l'introduction d'un impôt progressif sur les revenus du 2e pilier
 2. l'introduction d'un impôt concernant les plus-values réalisées sur les actions et les biens immobiliers, une taxe annuelle sur la fortune ainsi qu'une lutte efficace contre la fraude sociale et fiscale

ENSEMBLE POUR LE PROGRÈS SOCIAL !

Le 26 mai, faites le choix du progrès social



FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pour plus d'infos :

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles

Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 506 82 29

infos@fgtb.be | www.fgtb.be



syndicatFGTB

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de cette brochure n'est autorisée que moyennant mention explicite des sources. Editeur responsable: Robert Vertenuel © février 2019